

# Compte-rendu du Conseil de l'École Doctorale

## Environnements-Santé

**Lundi 22 novembre 2021**

Présents : AUBER Frédéric, BERNARD Nadine, BIICHLE Sabéha, BLOUIN Manuel, BONNET Clémence, CAYOT Philippe, COUCHOUD Charlotte, CRINI Nadia, DELAGE-MOURROUX Régis, DUBIED Morgane, FABBRI Olivier, LEMAITRE Jean-François, LLANES Catherine, MICHEAU Olivier, MOUROT Laurent, NICKLAUS Sophie, PETERSCHMITT Yvan, POULIN-CHARRONNAT Bénédicte, PRETET Jean-Luc, RAOUL Francis, RIGAUD Thierry, SAVARY Stéphane, SCHNYDER Johann, VANARDOIS Jonas

En visioconférence : BENEY Laurent, BRIAND Loïc, DELAUNAY Stéphane, MARTIN Alain, PERRUICHE Sylvain

Absents excusés : BELLENGER Sandrine, FARA Emmanuel, GIRARD-THERNIER Corine, GUENARD Sophie, HEYDEL Jean-Marie, LE SIGNOR Christine, PETIT Jean-Michel, PETIT Sandrine, POIRIER Gabriel,

Absents: HERBEIN Georges, MALABAD Abdoulaye Mahamat, WENDEHENNE David

Secrétaire : Martine GAUTHERON – Christelle BARBIER

Ouverture de la séance par Thierry RIGAUD, Directeur de l'ED à 14h10

Bienvenue à Christelle BARBIER qui est arrivée en remplacement de Virginie ROS (secrétariat de Dijon).

### **Bilans de l'année 2021 (inscrits, soutenances, finances, etc.)**

- Point sur les soutenances : 79 docteurs en 2021 (54 à Dijon et 25 à Besançon). Cependant, des soutenances sont encore en attente. En prévision pour l'année 2021, 105 soutenances au total sont attendues.
- Point sur les inscriptions : 331 sont finalisées, mais des dossiers sont encore en attente de validation. En prévision pour l'année, environ 400 inscriptions sont attendues. Globalement nous sommes sur les mêmes chiffres que l'année dernière et depuis plusieurs années, l'ED reste stable.
- Inscriptions longues / abandons : 4 abandons (3 à Dijon et 1 à Besançon). Peu d'abandon mais nous constatons une augmentation de doctorant en difficulté psychologique. Il n'existe pas de profil particulier pour les abandons et l'ED ne recense

pas d'abandon pour cause COVID. Certains dossiers sont néanmoins en attente, et ce sujet sera rediscuté lors d'un prochain conseil. Nous avons relativement peu de réinscriptions au-delà de la 4<sup>ème</sup> année : 4 dossiers en 5<sup>ème</sup> année et 3 en 6<sup>ème</sup> année mais il s'agit pour tous de doctorants salariés (CHU) ; il n'y a donc rien d'anormal dans ces situations.

- Point sur les soutenances HDR : 10 (6 à Dijon et 4 à Besançon). Soutenances en baisse par rapport aux années précédentes mais l'ED ES reste au-dessus de la moyenne par rapport aux autres ED.

### **Bilan financier**

Sur un total de 107 476 euros, nous avons dépensé 72 586 euros soit un taux d'exécution de 72.2 %. Thierry souligne que 5000 euros ont été prélevés par UBFC. L'an dernier à la même époque, le taux d'exécution était de 51.6 %. Ce faible taux s'explique par la crise sanitaire, il y a eu en effet très peu de mobilité cette année encore (un peu plus que l'an dernier néanmoins). Par contre, des aides exceptionnelles ont été accordées à des doctorants en grande difficulté financière, en particulier aux doctorants Libanais. Par ailleurs, cette année l'ED a mis en place des aides à la publication en remplacement du déficit des déplacements. Contrairement aux années précédentes, il y a eu plus de dépense pour les formations mais quasiment aucune pour les manifestations. Le coût du Forum des Jeunes Chercheurs 2021 qui s'est déroulé en distanciel, a été de 700 euros, contre plusieurs milliers lorsqu'il a lieu en présentiel. Thierry Rigaud rappelle que le budget de l'ED (récupération d'une partie du montant des inscriptions) est confortable et qu'il est normalement consacré en grande partie aux doctorants dans le cadre des bourses de mobilité.

### **Point sur les bourses Région**

L'ED a reçu 5 demandes et toutes ont été favorablement évaluées par la direction, pas de problème cette année.

### **Règlement intérieur**

Une modification semble nécessaire en ce qui concerne l'attribution des contrats doctoraux, afin de mettre le règlement en accord avec nos pratiques. En effet, la notion de 100 % de financement par la région est pour certains encadrants ambiguë. La direction propose d'ajouter au texte initial « *par contre, tout directeur de thèse ayant obtenu un contrat doctoral « établissement » ou de la région (100%) à l'année N peut solliciter, dès l'année N+1, un ½ financement auprès de la région (la condition sur le sur encadrement- devant être respectée* ». L'ED ne veut pas pénaliser les encadrants qui font l'effort d'aller chercher des ½ financement et souhaite donc les encourager.

Francis RAOUL propose de compléter par « *Ou tout autre dispositif dont l'avis de l'ED est sollicité officiellement* ». Les membres du conseil approuvent.

Proposition de vote sur l'acceptation de ce changement :

- Contre : 0
- Ne prend pas part au vote : 0
- Ne se prononce pas : 0
- Pour : 28

La proposition est donc adoptée à l'unanimité. Le règlement intérieur sera donc modifié en conséquence.

### **Calendrier et principe procédure concours 2022**

Le concours aura lieu du 5 au 7 juillet 2022 à Besançon

Le calendrier (à affiner début janvier) est le suivant :

- appel à sujet début février
- retour des sujets fin mars
- sélection des sujets lors du conseil mi-avril
- retour des candidatures fin mai
- sélection des candidats par les porteurs de projet mi-juin
- convocation envoyées aux candidats mi-juin à l'issue de la sélection

Rappel de la procédure des années précédentes :

- Prise en compte du nombre d'HDR dans chaque unité, calcul du nombre de bourses en fonction des % HDR
- Bases de calcul :
  - UB : 15 allocations (8 pour environnement, 7 pour santé)
  - UFC : 7 allocations (3 pour environnement, 4 pour santé)

En décembre, l'ED contactera les unités afin d'obtenir les chiffres réels des HDR.

Par ailleurs, le ministère annonce une augmentation du nombre de bourses mais à ce jour, l'ED n'a pas connaissance du nombre de contrats supplémentaires qui pourrait être donnés aux ED. En fonction des nouveaux nombres, s'ils sont favorables, les bases de calculs pourront être redéfinies, et proposées au conseil en début d'année pour approbation.

Le directeur propose de reconduire cette procédure pour 2022.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité.

## **HCERES / Nouveau contrat au 01/01/2024**

Après un bref rappel de la procédure (nomination des directeurs d'ED par les établissements) et du calendrier (rapport à remettre mi-2022, pour un début de nouveau contrat au 01/01/2024), Thierry Rigaud propose la méthode suivante : décrire une proposition de la direction pour le futur contrat, puis d'avoir un débat, et enfin soit de voter la confiance à ce projet, soit laisser du temps pour faire émerger un projet alternatif. Le conseil approuve cette méthode.

Thierry Rigaud introduit donc la proposition de projet, puis laisse la parole à Nadine Bernard pour la description complète.

### Projet dans ses grandes lignes :

- Rester sur la même configuration d'ED (Dijon/Besançon et Environnements/Santé)
- Direction de l'ED passerait à Besançon, à Nadine BERNARD
- Directeur Adjoint proposé à Dijon : Philippe CAYOT
- Directeur suppléant pour la partie santé à Besançon : Jean-Luc PRETET
- Directeur suppléant pour la partie santé à Dijon : « en cours » (Jean-Michel PETIT ne se représentant pas)

Thierry Rigaud souligne que cette proposition a été évoquée avec le collège doctoral, ainsi que les VP « recherche » de l'UB, l'UFC et d'UBFC. Tous ont donné un accord de principe, sous réserve de validation par le conseil de l'ED.

### Détail du projet du nouveau contrat :

1. Le mode de fonctionnement et l'adossement scientifique de l'ED resterait similaire (aux restructurations près dans les unités de recherche)
2. Encadrement et formation des doctorants : projet dans la continuité mais identification des points à améliorer (animations scientifiques, formations spécifiques (notamment dans les « soft skills »), sentiment d'appartenance des doctorants à l'ED)
3. Suivi et insertion des docteurs : améliorer la traçabilité du devenir des docteurs et leur suivi, sensibiliser des partenaires publics et privés...

Suite au débat et à une série de questions/réponses, Thierry Rigaud propose un vote de confiance global (titulaires et suppléants) sur le projet porté par Nadine Bernard et Philippe Cayot.

Tous les membres présents physiquement et en visio (hormis Sylvain PERRUCHE qui n'était plus connecté), votent la confiance.

## **Election doctorants début 2022**

8 représentants des doctorants au conseil ont soutenu ou vont soutenir leur thèse début 2022. Leurs sièges sont donc mis en renouvellement (il s'agit de 5 titulaires et 3 suppléants). Cette élection se fera en parallèle pour toutes les EDs d'UBFC. Le calendrier est le suivant :

- Le 6 décembre au plus tard, envoi des dates de scrutin et listes électorales
- Entre le 6 décembre et le 7 janvier dépôt de candidatures.
- Le 10 janvier, publication des listes de candidats
- Du 17 janvier au 22 janvier scrutin par internet
- 25 janvier au plus tard proclamation des résultats

A ES, nous optons traditionnellement pour une élection avec scrutin de liste, pour respecter les équilibres Dijon/Besançon, Santé/Environnements, Femmes/hommes. Une réunion d'information sur ces élections sera programmée début décembre, date possible 8 décembre à Dijon et 10 décembre à Besançon. Il est demandé aux doctorants élus actuels de participer.

## **Questions diverses**

### Entretien individuel :

Charlotte COUCHOUD, représentante doctorante élue, souligne avoir eu des retours de doctorants qui ont des difficultés et pour qui l'entretien individuel n'a pas été bénéfique (manque d'implication de certains référents, questionnaire pas suffisamment détaillé, peur des répercussions...).

Thierry Rigaud propose que les référents qui ne jouent pas le rôle soient identifiés (en interne à l'ED) et demandent aux doctorants élus de faire des propositions sur l'amélioration du questionnaire. Nadine Bernard propose de tenir une réunion en mars, après l'attribution des référents, afin d'expliquer aux doctorants l'importance de ce suivi, le rôle et l'engagement de l'ED en cas de problème et/ou de conflits.

### Poursuite du soutien à la publication « Open Access » pour 2022 ?

Ce soutien a été mis en place au départ pour un an, en raison du COVID (annulation congrès, de formations). Thierry Rigaud demande aux membres du conseil s'ils pensent que ce soutien doit être reconduit pour 2022, en cas de re-confinement par exemple.

Après débat, les membres du conseil approuvent une éventuelle reconduction, en remplacement d'éventuelles difficultés de déplacements, mais soulignent que ce dispositif doit être ponctuel et ne doit pas être pérennisé.

Fin de séance : 17h30